La crue de la Seine à Paris en janvier 1677.

« Ce 16 de janvier 1677.

Monsieur,

Bien que le dégel ait été extrêmement doux, la rivière ayant grossi, elle a fait beaucoup de désordre cette nuit à Paris par les glaces qu'elle a entraînées. Presque tous les bateaux qui se sont trouvés dans les ports ont été fracassés ; le pont Rouge a été emporté ce matin à six heures par la seule glace qui était entre ce pont-là et le Pont Neuf et il y a encore présentement un très grand sujet de craindre pour tous les autres ponts de Paris et surtout pour les ponts de la Tournelle et petit Pont, pour le pont Marie et pour le pont au Change, parce qu'il s'y est arrêté des montagnes de glace que ces ponts auront peine à soutenir longtemps et ils seront infailliblement emportés s'il vient un surcroît d'eau capable de pousser avec impétuosité les glaces qui sont entassées à la tête et au milieu de la rivière d'une manière tellement extraordinaire que le peuple y accourt de tous côtés pour voir ces amas de glace dont l'épaisseur et la quantité ont quelque chose de prodigieux.

C'est, Monsieur, sur les deux heures après minuit que le plus grand désordre est arrivé et le bruit a été si grand que ceux qui logent sur les ponts et sur les bords de la rivière ont été sur pied et en crainte tout le reste de la nuit. On a appréhendé que la Tournelle où sont les galériens ne fût emportée et il est vrai que la glace qui s'y est élevée jusques au premier étage par l'effort de celle qui est au-dessus pouvait donner quelque appréhension.

La rivière des Gobelins a été aussi, Monseigneur, extrêmement débordée, mais comme la rivière de Seine ne l'a pas été à proportion, ce torrent, qui a eu son cours et sa décharge par ce moyen, n'a fait d'autre désordre dans le faubourg où il a passé que celui d'abattre quelques murs à l'hôpital de la Miséricorde. Les officiers font ce qu'ils peuvent, Monsieur, pour le secours de tous ceux qui en ont besoin. Je suis, avec tout le respect que je vous dois, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

De la Reynie. »

\*\*\*\*

« Ce samedi au soir 16 de janvier 1677.

Monsieur,

La rivière étant crue de plusieurs pieds environ, sur les trois heures de cette après-dînée, les glaces qui étaient entassées dans le canal au-dessus de Paris ont été jetées en partie dans la plaine et le reste avec ce qui en était retenu par les ponts a été emporté et brisé d'une furie qui a épouvanté tous ceux qui l'ont vu. Quelques arches des ponts de la Tournelle, de celui de l'Hôtel-Dieu et de Petit-Pont ont été d'abord bouchées depuis le fond de l'eau jusques en haut du ceintre et elles sont encore au même état à huit heures du soir ; mais le péril ne semble pas avec cela, Monsieur, être tel à présent qu'il paraissait être tout ce matin parce que les ponts ont souffert les plus rudes chocs qu'ils pussent avoir et parce que la rivière coule toujours cependant sous les arches qui sont libres, quoique ce soit avec plus de rapidité.

Les habitants des maisons qui sont sur le pont Marie avaient commencé, dès cette nuit à se retirer et ils ont quitté entièrement. Ceux de Petit-Pont les ont imités ce matin et tout ce qui restait sur tous les autres ponts habités a été si effrayé du bruit et du fracas de cette après-dînée qu'il n'y est resté personne. J'en ai donné avis à M<sup>r</sup> le chevalier du guet et à M<sup>r</sup> Blondot afin qu'ils prennent des précautions pour cette nuit dans ces quartiers-là et afin, Monsieur, qu'elles se puissent étendre, s'il y a moyen, jusques à la pointe du jour.

Quelques moulins et le reste des bateaux ont été emportés. On prétend qu'il y a eu jusques à vingtcinq ou trente personnes qui se sont laissées surprendre et qui ont péri ; mais le nombre n'en est pas bien assuré. Je suis, avec tout le respect que je vous dois, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

De la Reynie. »

\*\*\*\*

« Le vendredi 15 de ce mois, la rivière des Gobelins commença à se déborder avec beaucoup d'impétuosité et, sans les soins que les officiers de police y ont apportés, elle aurait fait un bien plus grand dégât. Il y a eu un pan de muraille de la Pitié et des maisons voisines qui ont été abattues par son débordement qui fut tel que quelques corps morts que l'on portait de l'Hôtel-Dieu y demeurèrent sans être inhumés, ce qui donna beaucoup de crainte aux habitants des faubourgs de Saint-Marcel et Saint-Victor

Mais la grande crue des eaux des rivières de Seine et de Marne n'étant pas encore arrivée, cela donna plus de facilité à l'écoulement des eaux, ce qui garantit ces faubourgs du déluge dont ils étaient menacés, l'eau ayant déjà été jusques aux portes de l'église de Saint-Médard. Ce torrent ayant détaché quantité de glaces et la crue des eaux des rivières de Seine et de Marne étant survenue emporta nombre de bateaux qui, allant donner contre les arches du pont des Tuileries avec les débâcles de bateaux de bois et grande hauteur de glace, ont entraîné cinq palées et, par même moyen, six travées dudit pont qui en font la moitié.

Samedi 16, six heures du matin, quelque temps auparavant la chute, M<sup>r</sup> de Vendôme y avait passé, quelque soin que M<sup>r</sup> le lieutenant de police eût pris pour empêcher que l'on ne passât sur ce pont. Personne ne périt dans ce rencontre, quoique l'on ait fait courir le bruit qu'un garçon boucher conduisant de la viande était tombé dans la rivière. Et, sur ce que nous vîmes plusieurs personnes sur les lices du reste du pont pour voir les glaces, nous les fîmes retirer et fermer la porte qui restait du côté des Tuileries avec ordre à des archers d'en empêcher l'entrée. Le bruit que fit la rupture des glaces fut si grand qu'il semblait que ce fût autant de coups de canon et la crue des eaux fut si violente sur les quatre heures que, dans un instant, elle se trouva augmentée de six à sept pieds. Le désordre aurait été bien plus grand si les eaux ne se fussent point débordées dans les plaines d'Ivry et autres endroits où elles ont jeté des glaces d'une grosseur prodigieuse. C'était chose affreuse de voir la quantité de ces glaces qui s'étaient amassées en rochers. Il y en eut qui allèrent jusques au second étage de la Tournelle où l'on met les galériens et qui, s'élevant au-dessus les unes des autres, barrèrent plusieurs arcades dudit pont, de telle sort qu'il n'en resta que deux de libres pour le passage de l'eau, ce qui donna appréhension pour les ponts de l'Hôtel-Dieu et de Notre-Dame et pour le maisons voisines. Mais ce qui augmentait la frayeur était que plusieurs bateaux et des glaçons d'une épaisseur de deux à trois pieds avaient fermé les arches du pont Marie, qui en empêchèrent le cours pendant un très long temps et qui, se faisant ensuite ouverture, emportèrent quantité de bateaux qui s'allèrent briser aux arches du pont Notre-Dame et du Pont-Neuf.

Sans le soin que l'on a pris de la Samaritaine, elle aurait pu être emportée par la force des flots qui entraînèrent après eux trois moulins appartenant à l'Hôtel-Dieu et à M<sup>r</sup> Lecocq, conseiller de la Grand'Chambre et trois bateaux, dans lesquels il se trouva quelques femmes qui lavaient du linge. Il y en eut sept qui furent assez heureuses de se sauver du naufrage par le prompt secours qu'un batelier apporta dans le dessein qu'il eut sauver sa belle-mère qui périt avec huit ou neuf femmes dont les uns furent suffoquées par les eaux, les autres brisées parles glaces, mais d'une différente manière, l'une ayant eu la tête coupée par un glacon et une autre les deux cuisses.

Il y a eu quelques personnes dans lesdits moulins qui ont péri pour n'avoir pas exécuté assez tôt les ordres qu'on leur avait donnés de se retirer et le débris des bateaux, la violence des eaux : et des glaces emportèrent, sur les cinq heures du soir, deux arches du pont des Tuileries de six qui restaient. L'épouvante a été si grande que la plupart des habitants qui logeaient sur les ponts au Change, Notre-Dame et pont Marie ont emporté tous leurs meubles et l'on donne tous les ordres nécessaires pour empêcher les carrosses et les charrettes d'y passer.

Le dimanche 17, l'impétuosité de l'eau emporta une galerie que le sieur Dange a fait construire pour passer de sa maison à la pompe qui est sur le pont Notre-Dame. La violence des eaux a été si grande et l'épaisseur des glaces si forte que l'on n'avait point entendu parler de semblable depuis l'année 1608 qui est celle du grand hiver, dans laquelle Mathieu remarque qu'il s'était élevé sur la rivière de grandes et hautes montagnes de glaces assez fortes pour ruiner non seulement des ponts, mais des villes entières. Il remarque que l'on appréhendait si fort pour le pont de Lyon que, pour le fortifier, on le chargea de pierres de sépultures antiques et de pièces de fer.

Je prends la liberté de vous envoyer l'extrait comme il se trouve dans son histoire et vous supplie, Monseigneur, d'être persuadé que personne au monde n'est avec plus de respect et de passion,

Votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

De Ryandt.

Le pont de bois qui va de l'île à Notre-Dame a beaucoup souffert. Je crois néanmoins qu'il se pourra garantir. Nous n'avons pas laissé de faire fermer les portes pour empêcher le monde d'y passer...

Ce lundi 18 janvier 1677. »